

ALAS ACCES LIBRE EN ALPES DU SUD

Siège Social :
Espace Desmichels-Hôtel de Ville
04000 DIGNE LES BAINS
Email : mazluc@sfr.fr
Site : <http://www.acces-libre-alpe-sud.e-monsite.com>

ASS.déclarée au JO du 24/03/07
N° SIRET:497 539 353 00019 APE 813E
CCP 1904 589 V 29 COTIS. ANN. 10 Euro
Portable : 0614830612
Tel. Fil : 0492319614

Digne le 19/02/21

Monsieur le Président de la République
Palais de l'Elysée
75008 PARIS

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur de porter à votre connaissance les Projets Ferroviaires de notre association ALAS (Accès Libres en Alpes du Sud) qui milite pour le développement économique des ALPES DU SUD par l' »ouverture » ferroviaire des deux départements : ALPES DE HAUTE PROVENCE et HAUTES ALPES. Ouverture cela veut dire percement du tunnel Ferroviaire à deux voies électrifiées de MONTGENEVRE au travers des ALPES pour atteindre la VALLEE du PÔ qui est la Vallée la plus industrielle d'Europe et celle par laquelle passe le plus grand flux de fret (20 à 21 millions de tonnes par an) transporté par Poids Lourds 44t en provenance de la péninsule Ibérique. Le nombre de ces poids lourds (PL) est voisin de 6 à 8000 PL dans chaque sens par jour comptés au transit routier de VINTIMILLE.

Cela veut dire 1.448.000 t de gas oil consommé par an et 4.488.800 Tonnes de CO2 émises par an .

Notre association ALAS a reçu l'appui de PASCALE BOYER, la Députée LREM de GAP, et la réponse de Jean Baptiste DJEBARRY n'a pas suivi ce soutien, son argument étant que le projet ne serait pas financé à l'intérieur du montant accordé au développement du ferroviaire .

Je me suis aussi adressé à Thierry BRETON, le Commissaire Européen en charge de la Politique Industrielle, du Marché Intérieur, du Numérique, de la Défense et de l'Espace. Son bureau m'a répondu que ce projet ne pouvait être financé que par la voie du gouvernement de la France mais, je transcris ici les termes de la lettre de la Commission Européenne :

« La Commission Européenne entend clairement continuer de promouvoir les investissements par les Etats membres dans les infrastructures ferroviaires. A ce propos, nous notons que l'Etat français a réservé une partie du budget de son plan de relance, qui sera en partie financé par le plan de relance européen, à la redynamisation du rail ».

Ne faudra-t-il pas pour cela AGIR pour que la voie CATALOGNE ---VALLEE DU PÔ jusqu'à KIEV en passant par Ljubljana soit prise en compte par la CE dans le cadre du RTE-T

En tout cas je sais que je n'ai pas tort quand je demande au Président du Conseil Régional SUD, RENAUD MUSELIER, futur Maître D'Ouvrage probable, la constitution d'une équipe technique pour la rédaction du CAHIER DES CHARGES DES PROJETS FERROVIAIRES ALAS. Cette équipe doit être aidée de deux ingénieurs, l'un issu d'un Bureau d'Etude d'équipement ferroviaire comme SYSTRA par exemple pour l'étude des voies et des structures qui les composent et l'autre issu d'un Bureau d'Etude d'Equipement Pétrochimique comme TECHNIP par exemple pour travailler au dossier de la traversée de l'usine pétrochimique de ST AUBAN afin d'obtenir l'accord, pour la traversée de cette usine par le train de la ligne DIGNE ST AUBAN, de l'ingénieur des Mines. Je rappelle que cette usine a toujours été traversée par cette ligne de chemin de fer mais qu'il faut à présent la rendre capable de traverser une usine classée récemment « SEVESO ». Nous avons remis au Président RENAUD MUSELIER un dossier concernant l'équipement nécessaire pour rendre cette traversée réglementaire . . .
Je pense qu'en rédigeant ce CAHIER DES CHARGES on se prépare normalement pour le jour où on sera prêts à aborder ces chantiers ferroviaires.

Pour la bonne marche du futur chantier des projets ferroviaires ALAS ce CAHIER DES CHARGES sera la référence puisque on y trouvera : Le But de chaque projet, les Descriptifs détaillés de chaque projet, les Estimatifs, les Plannings de chaque projet, le Planning général, la Détermination des différents parvis de chargement des wagons de fret et à ce point on pourra donner à la plus grande gare de triage de France, celle de MIRAMAS l'utilité dont elle a été privée durant plusieurs années. Ce CAHIER DES CHARGES sera une aide pour le contrôle budgétaire des Chantiers. ALAS pense que cette étude est indispensable

ALAS se permet de s'adresser à vous, Monsieur le Président, parce que nous pensons que le développement économique des ALPES DU SUD est capital et que sans le moyen ferroviaire :

- pour le transport du fret à la place des PL de 44t
 - pour le transport des touristes qui viennent dans nos stations de montagne,
 - pour le transport des voyageurs sur la ligne touristique NICE DIGNE ST AUBAN VEYNES GRENOBLE GENEVE ou LYON,
 - pour le transport des voyageurs vers les 4 aéroports intercontinentaux depuis VEYNES vers MARSEILLE PROVENCE, NICE CÔTE D'AZUR, GENEVE COINTRIN ou LYON ST EXUPERY
 - pour le transport de voyageurs depuis AIX via ROGNAC vers la Gare d'AIX TGV ou vers MARSEILLE PROVENCE,
- Ce but ne PEUT PAS ÊTRE ATTEINT

Notre PAYS se mourra en restant toujours pareil à lui-même. Et, à force de ne jamais entreprendre ce qui doit l'être, on sera les auteurs de sa disparition.

Pourra-t-on accepter facilement la HORDE de poids lourds de 44t le long du littoral méditerranéen ou les multitudes de voitures et de cars arrivant dans nos stations de

montagne, ou celles des voitures qui s'alignent au Nord et au Sud de la gare AIX TGV , ou le plus grand tas de voitures parkées sur plusieurs étages du parking 7 de l'aéroport de MARSEILLE PROVENCE. ?

Ca me paraît difficile.

Merci, Monsieur le Président, d'avoir lu ce réquisitoire. ALAS souhaite ne pas vous avoir agacé car ce n'est vraiment pas le but de notre association .

Recevez , Monsieur le Président, les hommages de l'équipe ALAS

Lucien MAZZELLA ing AM aix154
Secrétaire Trésorier ALAS

Joelle BREST Inspecteur URSSAF
Présidente de ALAS